

sesse, sans autre accident que la naissance de ce monstre, qui n'a vécu que jusqu'au moment où nous avons coupé le cordon ombilical. Il eut alors des spasmes généraux (contractures) et mourut avec des phénomènes de dyspnée et de suffocation.

Cette monstruosité était-elle imputable à l'accident ? Ou bien y avait-il simple coïncidence ?—La première hypothèse me va, si je puis accorder quelque valeur à la théorie de Geoffroy St-Hilaire, et si nous mettons en regard l'état du placenta que vous voyez ici, et qui offre certaines particularités remarquables. Toutefois nous pouvons de suite remarquer que le père du papa a eu la syphilis quelques années avant la naissance de ce dernier.

Le cordon ombilical offre une différence de grosseur assez notable, celui correspondant au monstre étant beaucoup plus petit. La membrane amniotique du même côté renferme dans ses mailles une masse de tissu graisseux. De plus et surtout vis à vis presque du centre du placenta du même fœtus il y avait un caillot organisé assez volumineux, que j'avais mis à la gelée pour vous l'apporter à l'avant dernière séance, mais des rats ou souris, sans respect pour la science, l'ont dévoré sans pitié. Cependant on distingue très bien sur le placenta l'endroit où le caillot était logé.

Pour nous cette femme a fait lors de son accident une hémorrhagie placentaire qui s'est localisée dans une portion du placenta chargé de transmettre la nutrition au fœtus correspondant, le caillot qui s'est formé à la suite, a provoqué en décollant le placenta l'arrêt de développement de cette portion du fœtus.

